



Coignard - Chantal Jouanno : vous avez dit « péripétie » ?

L'in vraisemblable épisode sur sa « vraie-fausse » démission n'est pas de nature à restaurer la confiance dans les élites, leur frugalité et leur lucidité. **PAR SOPHIE COIGNARD**

Attention ! Quand un membre éminent de l'exécutif emploie le terme « péripétie », cela signifie qu'au contraire la situation est, sinon grave, du moins très contrariante pour lui. C'est ainsi qu'Emmanuel Macron avait commenté la démission du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, qu'il a pourtant mis près de deux semaines à remplacer. Et c'est ce à quoi Édouard Philippe a ramené, ce mercredi 9 décembre, la décision prise par l'ex-ministre Chantal Jouanno de renoncer à animer le grand débat national.

Pourtant, la vraie-fausse démission de Chantal Jouanno est triplement accablante. D'abord, elle montre que personne, dans toute la chaîne de décision qui a conduit à mettre en avant la présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP) dans ce moment crucial du quinquennat, personne, donc, n'a songé au problème de sa rémunération. Personne n'a envisagé qu'une rétribution de près de 15 000 euros par mois, comparable à celle du chef de l'État et du Premier ministre, serait vue comme une provocation par la France d'en bas, qu'elle porte un gilet jaune ou pas. Déconnexion des réalités ? Désinvolture ? Amateurisme ? Un peu des trois ?

Lire aussi Grand débat national : Chantal Jouanno dit comprendre que son salaire puisse choquer

Un « fromage » de la République

Ensuite, Chantal Jouanno, une fois la tempête déclenchée, a opté pour la plus mauvaise solution : conserver son poste et l'argent public qui va avec, mais ne pas assurer la tâche numéro un qui lui était assignée pour cette année. Ce n'est pas à la hauteur de son parcours. Sportive de haut niveau, haut fonctionnaire, ministre, sénatrice reconvertie dans le secteur privé, elle a les moyens de rebondir plutôt que de s'accrocher.

Enfin, elle accrédite l'idée que cette « autorité administrative indépendante », comme les vingt-cinq autres qui toutes ont un président, un budget, des effectifs, des locaux, est un « fromage » de la République. La Cour des comptes, [dans un rapport publié en décembre 2017](#), se montre d'ailleurs très sévère envers ces créatures bureaucratiques qui ont une politique de « rémunération plus attractive, plus avantageuse et donc plus onéreuse que celle

des autres services de l'État » et qui pratiquent « une gestion des compléments de rémunération qui prend rarement en compte la performance individuelle ».

Est-il besoin d'attendre les résultats du grand débat national pour mettre de l'ordre dans cet univers où l'opacité le dispute à l'arbitraire ?

Publié le 10/01/19 à 06h28 | Source lepoint.fr

PLUS D'ARTICLES LE MONDE DE SOPHIE (COIGNARD)

- Laurent Hénart : « Il va falloir vite passer du débat au contrat »
- « Le gouvernement a l'occasion de redessiner le contrat social »
- Grand débat national : des « conférences » de citoyens tirés au sort
- Grand débat national : Chantal Jouanno dit comprendre que son salaire puisse choquer
- Grand débat national : Philippe regrette le départ de Jouanno

[Taxer les plus riches? La benjamine du Congrès fait des remous](#)

[Famille Beltrame : « La thèse du sacrifice volontaire de notre frère est absurde et obscène »](#)

[Yann Moix persiste et signe après ses propos sur les femmes de 50 ans](#)

[À 5 mois des européennes, Juppé divorce des Républicains](#)

[Wall Street impitoyable avec Tesla](#)

[Dix-huit ans après, Tanguy le pot de colle revient chez ses parents](#)

[Combattante de MMA, elle met K.-O. son agresseur](#)